

LET'S TALK ABOUT F*

FERTILITY! FAMILY? FAIRNESS.

Colloque du 20 octobre 2026, Berne

DOCUMENTATION

CONTEXTE & OBJECTIF

La planification familiale et la fertilité concernent des décisions de vie personnelles qui méritent respect et confidentialité. Dans le même temps, la possibilité de concrétiser un désir d'enfant dépend aussi des conditions sociales. La sécurité financière, la santé, les perspectives professionnelles et l'accès à un accompagnement médical jouent un rôle tout aussi important que le cadre légal.

Il n'est donc pas toujours possible de réaliser un désir d'enfant comme on le souhaiterait. Parallèlement, les techniques de procréation médicalement assistée ouvrent de nouvelles perspectives et soulèvent des questions en matière d'accès, d'égalité et de responsabilité collective.

Le colloque organisé par Pro Familia Suisse et Family Forward a réuni des connaissances scientifiques, des bases médicales et des témoignages personnels, en les mettant en dialogue avec des perspectives internationales, entrepreneuriales et politiques. La question centrale était de savoir comment permettre à chacune et chacun de concrétiser ses aspirations en matière de famille et de vie de manière éclairée et autonome.



CONSTATS & PISTES D'ACTION

Les choix en matière de famille se diversifient

La parentalité plus tardive, la diversité croissante des formes de famille et l'évolution des valeurs transforment les parcours vers la parentalité. Outre les conditions financières et professionnelles, la liberté individuelle, la vie de couple et les perspectives d'avenir jouent également un rôle. L'absence d'enfant peut être un choix délibéré, une situation non souhaitée ou le résultat de circonstances de vie qui évoluent.

Les évolutions démographiques ne suffisent pas à expliquer les décisions individuelles et ne doivent pas servir à exercer une pression morale en faveur de la parentalité. Une politique familiale adaptée à notre époque reconnaît la diversité des projets de vie et s'emploie à lever les obstacles évitables à la réalisation d'un désir d'enfant.

L'information doit intervenir plus tôt et couvrir un champ plus large

L'information sur la santé reproductive porte souvent avant tout sur la prévention des grossesses. En revanche, les effets de l'âge sur la fertilité, certaines maladies ainsi que les limites des traitements médicaux restent moins bien connus. La médecine de la reproduction n'offre pas de solution rapide ou fiable à chaque désir d'enfant non réalisé.

Il est donc essentiel de mettre à disposition, suffisamment tôt, des informations compréhensibles et scientifiquement fondées. Les professionnel-le-s de santé doivent également bénéficier de formations initiales et continues adaptées, ainsi que de lignes directrices claires en matière de conseil, notamment sur les possibilités de préservation de la fertilité avant certains traitements ou interventions médicales. Les symptômes et les douleurs doivent être pris au sérieux. Cela vaut tout particulièrement pour des maladies comme l'endométriose, qui peuvent avoir des conséquences sur la fertilité et entrer en jeu lorsqu'un désir d'enfant ne se réalise pas.



Reconnaître une charge souvent invisible

Les traitements liés à un désir d'enfant peuvent s'apparenter à un deuxième métier. Les rendez-vous médicaux, la planification des cycles, les déplacements et les décisions à prendre à répétition mobilisent beaucoup de temps et d'énergie. À cela s'ajoutent les contraintes physiques, les coûts élevés et les montagnes russes émotionnelles entre espoir et déception. Les personnes qui ont déjà des enfants peuvent elles aussi être confrontées à un désir d'enfant qui ne se réalise pas.

La honte et les tabous rendent ces expériences difficiles à évoquer. C'est pourquoi l'accompagnement psychosocial devrait être facilement accessible et faire partie intégrante des soins. Il doit permettre d'aborder des parcours très différents, qu'il s'agisse de pertes de grossesse, de traitements couronnés de succès ou du cheminement vers le renoncement au projet d'enfant. Les groupes d'échange et de soutien peuvent soulager les personnes concernées et atténuer le sentiment de devoir affronter seules cette situation.

Garantir un accès équitable plutôt que des possibilités inégales

L'accès à la médecine de la reproduction dépend des ressources financières et des conditions légales. Les personnes qui peuvent financer elles-mêmes des traitements, des déplacements à l'étranger ou une réduction de leur taux d'activité disposent d'autres possibilités que celles dont les moyens financiers sont limités. Certaines exclusions prévues par la loi peuvent en outre être vécues comme une charge supplémentaire, voire comme une discrimination.

Il est nécessaire d'agir sur le financement et de réexaminer les obstacles à l'accès aux traitements. Cette réflexion doit tenir compte de la diversité des formes de famille, ainsi que des droits et des intérêts des enfants, des parents et des personnes qui font un don de gamètes. Tous les enfants doivent bénéficier de la reconnaissance sociale, quelle que soit leur histoire de conception.

Une comparaison européenne met en évidence la diversité des approches possibles. Le financement demeure toutefois un sujet de controverse au sein de la société. En effet, l'acceptation de nombreuses techniques de procréation médicalement assistée ne signifie pas automatiquement que leur prise en charge par l'assurance-maladie recueille le même soutien.

Une politique favorable aux familles commence avant la naissance

Le développement professionnel et la création d'une famille interviennent souvent au cours de la même période de vie. Or, les traitements liés à un désir d'enfant sont souvent difficiles à concilier avec les exigences du quotidien professionnel. Par crainte de subir des désavantages dans leur carrière, certaines personnes concernées préfèrent ne pas parler de leur situation.

Le soutien en entreprise doit donc aller au-delà des seules prestations financières. Le comportement des supérieur·e·s hiérarchiques directs, la flexibilité des conditions de travail et une culture d'entreprise fondée sur la compréhension sont déterminants. Des offres de soutien clairement présentées et la possibilité d'échanger volontairement avec d'autres personnes facilitent l'orientation. La décision de partager ou non des informations personnelles doit rester entre les mains des collaboratrices et collaborateurs.

Les petites entreprises peuvent elles aussi faire une réelle différence. Une attitude respectueuse, une certaine souplesse dans l'organisation du temps de travail et la volonté de rechercher ensemble des solutions ne nécessitent pas de programme de prestations complexe. De telles conditions de travail favorables peuvent également renforcer l'attachement des collaboratrices et collaborateurs à leur entreprise.

Fonder une famille nécessite des perspectives fiables

L'insécurité financière, les coûts élevés du logement et de l'accueil extrafamilial des enfants, ainsi que les difficultés à concilier vie professionnelle et vie familiale, peuvent amener des personnes à reporter leur projet d'enfant, voire à y renoncer complètement. Le soutien doit donc aller au-delà du traitement médical.

Des solutions d'accueil des enfants financièrement accessibles, du temps en suffisance pour la famille et une sécurité financière solide créent de meilleures conditions pour fonder une famille. Les politiques familiale, sanitaire et d'égalité doivent être mieux coordonnées et tenir compte de la diversité des réalités vécues.

Associer les personnes concernées et renforcer la recherche

Les connaissances médicales ne suffisent pas à rendre compte de manière adéquate de ce que vivent les personnes confrontées à un désir d'enfant qui ne se réalise pas. Il faut mieux comprendre comment elles vivent les difficultés, de quel soutien elles ont besoin et où se situent les lacunes dans les offres existantes.

Les perspectives des personnes concernées et de leurs familles doivent être systématiquement prises en compte dans la recherche, l'élaboration des lois et l'organisation des soins. Les patient·e·s y contribuent de manière importante. Un financement durable de la recherche, de meilleures bases de données et les échanges internationaux permettent de repérer les inégalités de traitement et de développer des mesures efficaces.

CONCLUSION

Le colloque a montré à quel point les décisions personnelles en matière de famille sont influencées par les conditions-cadres de la société.

L'autodétermination suppose des informations fiables, un accès équitable aux prestations et un soutien qui tienne compte de la diversité des parcours de vie. Les personnes, leurs espoirs et les difficultés qu'elles traversent doivent rester au centre des préoccupations. Les objectifs démographiques ne doivent pas prendre le pas sur leur liberté de décision.

La charge, souvent sous-estimée, liée à un désir d'enfant qui ne se réalise pas est apparue avec une particulière acuité. Les traitements médicaux, les exigences professionnelles et les contraintes financières se conjuguent et se renforcent mutuellement. Les améliorations doivent donc se concrétiser dans la vie quotidienne : grâce à une information précoce, à un accompagnement psychosocial, à des possibilités d'accès plus équitables et à des conditions de travail empreintes de compréhension.

Les milieux politiques, le système de santé, la recherche, les employeurs et la société civile portent ensemble cette responsabilité. Cela suppose d'associer les personnes concernées et d'être disposé à débattre ouvertement, y compris des questions controversées. Une société équitable aide les personnes à réaliser leur désir d'enfant, les accompagne lorsque leurs espoirs ne se concrétisent pas et respecte tout autant le choix délibéré de vivre sans enfant.



INTERVENANT·E·S

Dr Maila Mertens

Université de Zurich - URPP Human Reproduction Reloaded / H2R

Dr Maila Mertens est chercheuse postdoctorale au Data Centre du projet de recherche « Human Reproduction Reloaded ». Ses travaux portent notamment sur les inégalités sociales, en particulier les inégalités de genre, ainsi que sur la sociologie de la médecine. Elle étudie actuellement la manière dont la société appréhende l'infertilité, en particulier chez les hommes.

Eva Corba

Université de Zurich - URPP Human Reproduction Reloaded / H2R

Eva Corba est étudiante en master en sociologie à l'Université de Zurich. Ses principaux intérêts de recherche portent sur la sociologie de la famille, avec un accent particulier sur les normes qui régissent les structures familiales, notamment les familles LGBTQIA+ et la non-monogamie. Eva Corba met également ces intérêts à profit dans le cadre de son activité d'assistante étudiante au Data Centre du projet de recherche « Human Reproduction Reloaded ».

Dr méd. Mischa Schneider

Société Suisse de Médecine de la Reproduction, Kinderwunschzentrum Baden

Dr méd. Mischa Schneider a étudié la médecine à Bâle et a obtenu son diplôme en 2002. Après avoir obtenu son titre de spécialiste en gynécologie-obstétrique opératoire (2012), il s'est spécialisé en endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction en 2014. Membre fondateur, il dirige depuis 2014 le Kinderwunschzentrum Baden et préside depuis 2026 la Société Suisse de Médecine de la Reproduction.

Dr rer. medic. Madeleine Bernet

Haute école spécialisée bernoise

Dr Madeleine Bernet, MScN, BScN, infirmière diplômée, est une scientifique spécialisée en sciences infirmières, avec une orientation particulière vers la santé des femmes et la médecine reproductive. Ses travaux portent sur les aspects psychosociaux de la santé reproductive, le développement et l'évaluation d'offres de soutien adaptées aux besoins, ainsi que sur les formations destinées aux professionnels de santé, les soins interprofessionnels et l'égalité des chances en matière de santé.

Sandra Cesna

Association suisse pour le don d'ovocytes

Sandra Cesna est une psychothérapeute reconnue au niveau fédéral, spécialisée en médecine reproductive. Ayant accompagné plusieurs centaines de patient·e·s, elle connaît bien les défis psychosociaux auxquels ces personnes sont confrontées. En tant que présidente de l'association suisse pour le don d'ovocytes et membre de l'équipe centrale de l'OFSP chargée de la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée, elle allie des perspectives thérapeutiques, sociopolitiques et personnelles.

PD Dr méd. Gideon Sartorius

GT endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction

PD Dr méd. Gideon Sartorius est spécialiste en médecine sexuelle et reproductive au centre FIV fertisuisse à Bâle et à Olten. Il préside le GT endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction et est membre du comité directeur de gynécologie suisse SGGG. En tant que membre de la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine CNE, il s'intéresse aux évolutions sociétales dans le domaine de la médecine de la reproduction.

Tasha Rumley

Association MamanSolo

Devenue mère solo par choix, Tasha Rumley a lancé une campagne nationale pour légaliser la PMA pour les femmes célibataires en Suisse. Autrice, ex-journaliste et travailleuse humanitaire, elle mobilise depuis 2024 des élu·es et des journalistes pour cette cause négligée.

INTERVENANT·E·S

Nicole Bianchi

Endo-Help Association suisse contre l'endométriose

Originaire de Lucerne, Nicole Bianchi travaille comme avocate au sein d'une entreprise à vocation internationale et est mère de deux enfants (nés en 2023 et 2026). Elle s'engage bénévolement au sein du comité directeur d'Endo-Help, l'association suisse contre l'endométriose, et se consacre avec passion à la sensibilisation à cette maladie chronique, à la lutte contre les tabous qui l'entourent ainsi qu'à la réduction des inégalités de santé entre les sexes.

MMAG. Christina Fadler

Fertility Europe

Christina Fadler est membre du comité directeur de Fertility Europe, l'organisation faîtière des associations européennes de patients concernés par l'infertilité. Elle est la fondatrice de l'association autrichienne qui chapeaute le groupe d'entraide « Die Fruchtbar » et est aujourd'hui mère d'un enfant né grâce à une FIV.

Dr Anna Brzykcy

Université de Saint-Gall

Dr Anna Brzykcy est chef de projet senior au Competence Center for Diversity, Disability & Inclusion (CCDI) de l'université de Saint-Gall, où elle dirige des projets de recherche et de conseil sur la diversité et l'inclusion. Elle publie dans des revues spécialisées de premier plan et a récemment co-rédigé un livre blanc sur la planification familiale et la fécondité en Suisse.

Dr Leif Moll

Merck Switzerland

Dr Leif E. Moll est président de Merck Switzerland et dirige également un cluster de pays regroupant l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Marié et père de deux fils, il dispose de près de 20 ans d'expérience dans l'industrie et s'engage principalement en faveur de l'innovation et d'un accès durable aux soins de santé.

Marc Jost

Conseiller national (PEV / BE)

Marc Jost est membre du Conseil national (canton de Berne) depuis 2022 ; il est marié et père de quatre enfants. Ses priorités politiques portent sur la politique familiale et sociale, ainsi que sur la défense des droits de l'homme et de la cohésion sociale. Il a auparavant exercé les fonctions d'enseignant et de pasteur.

Animation :

Nina Zosso

Impact2go

Nina Zosso est PDG d'Impact2go. Elle allie le conseil stratégique à une longue expérience journalistique et œuvre à la croisée des mondes de l'économie, de la politique et de la société. Son rôle consiste à agir en tant que médiatrice pour rapprocher des points de vue divergents, rendre compréhensibles des sujets complexes et, à partir de là, élaborer des solutions viables et créer de nouveaux espaces de dialogue.



PRO FAMILIA
SCHWEIZ
SUISSE
SVIZZERA

PRO FAMILIA SUISSE

Fondée en 1942, Pro Familia Suisse est l'association faîtière nationale des associations familiales. Depuis sa création, elle s'engage en faveur d'une politique familiale forte, diversifiée et équitable. Son objectif est de créer les conditions-cadres permettant à toutes les familles, quelle que soit leur composition ou les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, de bénéficier du meilleur soutien, de la meilleure reconnaissance et de la meilleure participation possibles.

FAMILY FORWARD

Family Forward souhaite accompagner les personnes seules et les couples en Suisse dans la planification familiale, le développement de carrière et les questions liées à la fertilité. Family Forward a été fondée par une coalition diverses d'organisations convaincues que notre société doit progresser en matière de planification familiale. Pro Familia Suisse en est membre.

Photos : Sandra Mumprecht

Pro Familia Suisse
Marktgasse 36
3011 Berne

www.profamilia.ch
info@profamilia.ch
077 232 84 58

Sponsored by

